
Tel : 05.53.65.53.73e . mail : commune@mairiepompiey.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Lundi : 8H / 12H -14H / 18H -- Mardi : 14H / 19H -- Mercredi : 14H / 18H -- Jeudi : 8H / 12H -14H / 18H -- Vendredi : 14H / 18H

PROCÈS-VERBAL N° 6
*Extrait du Registre des Délibération du
Conseil Municipal Du Vendredi 31 Mai 2024*Nombre de Conseillers en Exercice : 9Présents : 9Votants : 9Pouvoirs : 0Absents : 0Date de la Convocation : le 24 Mai.2024Secrétaire de Séance : Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude

L'an Deux Mille Vingt Quatre

Et le Trente et Un du mois de Mai

Le Conseil Municipal,

dûment convoqué en session ordinaire,

sous la présidence De Monsieur SUAREZ Jean-Pierre, Maire

Ouverture de Séance : 20 h 00PRÉSENTS : Monsieur SUAREZ Jean-Pierre, Maire

Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude, Monsieur JANCOVEK David, Adjoints,

M. PASQUALI Éric, Mme RODRIGUEZ Sandra, Monsieur LARRUE Ludovic, Mme SAUBOUA

Isabelle, Monsieur ZAÏA René, Mme FLEURY Jocelyne, Conseillers

POUVOIRS ://///EXCUSÉ ://///ABSENT :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Délibération n° 020/2024 du 31 Mai.2024 -Objet : « Décès d'un Adjoint au Maire - Décision de suppression ou de maintien du poste - modalité de mise en œuvre »

Monsieur Le Maire expose que par délibération :

« Délibération n° 010/ 2020 du 23 Mai 2020 - Objet : « *Portant à la Création des postes d'adjoints* », le Conseil Municipal a décidé de créer trois postes d'adjoints. »

À la suite du décès de Monsieur VICINI Joël, troisième Adjoint au Maire, le Conseil Municipal doit se prononcer pour la mise en œuvre de l'une des deux options suivantes :

- La suppression d'un poste d'adjoint,
- L'élection, parmi les conseillers municipaux, d'un nouvel adjoint.

Si le Conseil Municipal décide du maintien des trois postes, il devra décider de la position du nouvel adjoint dans le tableau. Celui-ci peut en effet prendre rang dans l'ordre des nominations, c'est-à-dire après les adjoints déjà élus ; ceux-ci remonteront alors dans l'ordre du tableau. Il peut également occuper le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment en ses articles L 2122-7-2 et L 2122-10

Considérant que ces décisions doivent être prises avant l'éventuelle élection,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De décider de La suppression d'un poste d'adjoint,

Ou de :

- Décider de L'élection d'un nouvel adjoint,
- Que l'adjoint à élire prenne rang dans l'ordre des nominations, c'est-à-dire après les adjoints déjà élus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- - décide : de L'élection d'un nouvel adjoint,
- Que l'adjoint à élire prenne rang dans l'ordre des nominations, c'est-à-dire après les adjoints déjà élus.

Fait et délibéré, les, jour, mois et an, pour copie conforme

Le Maire, M. Jean-Pierre SUAREZ

Le Secrétaire de Séance - M. ANTONIAZZI Jean-Claude

Délibération n° 021/2024 du 31 Mai.2024 -

Objet : « Élection d'un nouvel Adjoint au Maire suite à décès »

Monsieur Le Maire fait part au conseil municipal que suite au décès de Monsieur Joël VICINI, 3^{ème} Adjoint au Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122 -7-1, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération n° 010/2020 du 23 Mai 2020 fixant à trois le nombre d'adjoints au Maire,

Vu le procès-verbal d'installation du 23 mai 2020 fixant à trois le nombre d'Adjoints au Maire,

Vu l'arrêté Municipal n° 009/2020 du 25 Mai 2020 donnant délégation de fonction et de signature du Maire aux adjoints,

Considérant la vacance du poste d'un Adjoint au Maire suite au décès du troisième Adjoint au Maire,

Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint au Maire est vacant, le Conseil Municipal, en vertu de l'article L 2122-10 du CGCT, peut décider que le nouvel Adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu décédé,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'un adjoint,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul Adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

↳ Décide que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le troisième rang,

↳ Procède à l'élection du 3^{ème} Adjoint au Maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : **Monsieur LARRUE Ludovic**

➤ Nombre de votants : 9

➤ Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

➤ Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

➤ Nombre de suffrages exprimés : 9

➤ Majorité absolue : 9

Monsieur **LARRUE Ludovic a obtenu 9 (neuf) voix

Il est donc proclamé élu et installé dans ses fonctions

Fait et délibéré, les, jour, mois et an, pour copie conforme

Le Maire,

Monsieur Jean-Pierre SUAREZ

Le Secrétaire de Séance

Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude

CANTON
De LAVARDAC

REPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de POMPIEY

PAGE N° 018/2024

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal.

Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux (art. L 2121-1 du code général des collectivités territoriales - CGCT). Sous réserve du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, les adjoints prennent rang selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus sur la même liste, selon l'ordre de présentation sur la liste.

En ce qui concerne les conseillers municipaux, l'ordre du tableau est déterminé, même quand il y a des sections électorales (art. L 2121-1 du CGCT) :

1° Par ancienneté de leur élection, depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Le tableau prévu à l'article L 2121-1 du CGCT est transmis au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints.

Est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral (art. R 2121-2) qui s'applique pour les communes de moins de 1000 habitants.

Le tableau des conseillers municipaux indique les noms, prénoms et âges des conseillers, la date et le lieu de leur élection et le nombre de suffrages qu'ils ont obtenus.

D'autres mentions telles que la profession, l'adresse et la nationalité (concernant notamment les conseillers municipaux ressortissants des États membres de l'Union européenne) peuvent figurer sur le tableau, ainsi que des informations relatives à l'appartenance politique des élus et à la nature de leurs mandats et fonctions électives. (*Extrait de la circulaire du 3 mars 2008 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs locaux*).

Un double du tableau reste déposé dans les bureaux de la Mairie, de la sous-préfecture et de la Préfecture, où chacun peut en prendre communication ou copie.

A : Adjoint

M : Conseiller Municipal

N° d'Ordre de l'élection		Noms	Prénoms	Dates de naissances	Professions	Domiciles	Dates de l'élection la plus récente	Tel :	Voix
1	M	SUAREZ	Jean-Pierre	09/12/1956	Retraité Fonction Publique	822, Chemin du Mouliou 47230 POMPIEY	23/05/2020	06.31.72.98.98	70
2	A	ANTONIAZZI	Jean- Claude Michel	10/06/1954	Retraité France Télécom	60, Route de Campet 47230 POMPIEY	23/05/2020	06.88.38.04.58	80
3	A	JANCOVEK	David	19/04/1971	Retraité Fonction Publique	1398, Route de Larousset 47230 POMPIEY	23/05/2020	07.70.28.48.25	78
4	A	LARRUE	Ludovic Lilian	15/07/1973	Agent Territorial	1290, Route de Larousset 47230 POMPIEY	15/03/2020 Adjoint au 31/05/2024	06.70.92.19.90	84
5	C	PASQUALI	Éric Maryan	05/10/1963	Retraité Police Nationale	180, Route de Xaintrailles 47230 POMPIEY	15/03/2020	06.86.85.27.61	84
6	C	RODRIGUEZ	Sandra Suzanne	29/09/1969	Chauffeur de Taxis	108, Route de Larousset 47230 POMPIEY	15/03/2020	06.88.34.80.75	84
9	C	ZAIÀ	René	09/05/1958	Retraité	1440, Route de Larousset 47230 POMPIEY	15/03/2020	07.70.06.27.83	82
10	C	SAUBOUA	Isabelle Angélique	08/06/1975	Autoclavist e	226, Route de Bordeaux 47230 POMPIEY	15/03/2020	06.17.82.48.29	80
11	C	FLEURY	Jocelyne Marie	24/07/1973	Agent Territorial	1485, Route de Mont- de-Marsan 47230 POMPIEY	15/03/2020	06.37.14.76.44	79

Sceau de la Mairie

Certifié exact, par le Maire, soussigné, SUAREZ Jean-Pierre

A POMPIEY le 31 Mai 2024

Délibération n° 023/2024 du 31 Mai.2024 -Objet : « Suite à décès, proposition d'un Adjoint au chef de lutte »

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération 021/2020 du 5 juin 2020 concernant l'élection du Chef de lutte et de ses adjoints.

En raison du décès de Monsieur Joël VICINI, 3^{ème} Adjoint au Maire, qui était second adjoint au chef de lutte, il convient de nommer son remplaçant.

Pour rappel :

¶
 → Chef de lutte : → Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude, 1^{er} Adjoint ¶
 → → → → → ¶
 → Adjoints : → → Monsieur LARRUE Ludovic ¶
 → → → → Monsieur VICINI Joël ¶
 ¶

Monsieur le Maire propose Monsieur JANCOVEK David, 2^{ème} Adjoint,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Désigne Monsieur JANCOVEK David 2^{ème} Adjoint au Maire

En tant que deuxième Adjoint au chef de lutte

Composition suite à cette décision :

Chef de lutte : Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude 1^{er} Adjoint

Adjoints : Monsieur LARRUE Ludovic 3^{ème} Adjoint
 Monsieur JANCOVEK David 2^{ème} Adjoint,

Fait et délibéré, les, jour, mois et an, pour copie conforme

Le Maire,
 Monsieur Jean-Pierre SUAREZ

Le Secrétaire de Séance
 Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude

Délibération n° 024/2024 du 31 Mai.2024 -Objet : « Suite à décès, proposition d'un Délégué Suppléant auprès du SMICTOM »

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération 024/2020 du 5 juin 2020 concernant la nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès du SMICTOM afin de représenter la Commune de POMPIEY

En raison du décès de Monsieur Joël VICINI, 3^{ème} Adjoint au Maire, qui était Délégué Suppléant auprès du SMICTOM, il convient de nommer son remplaçant.

Monsieur le Maire propose Monsieur LARRUE Ludovic, 3^{ème} Adjoint,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Désigne Monsieur LARRUE Ludovic 3^{ème} Adjoint au Maire

En tant que Délégué Suppléant pour représenter la Commune de POMPIEY auprès du SMICTOM.

Composition suite à cette décision :

Délégué titulaire : Monsieur SUAREZ Jean-Pierre, Maire

Délégué Suppléant : Monsieur LARRUE Ludovic 3^{ème} Adjoint

Fait et délibéré, les, jour, mois et an, pour copie conforme

Le Maire,
 Monsieur Jean-Pierre SUAREZ

Le Secrétaire de Séance
 Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude

Délibération n° 025/2024 du 31 Mai.2024 -Objet : « Suite à décès, proposition d'un Délégué Titulaire au SIVU Chenil Fourrière de CAUBEYRES »

Monsieur Le Maire rappelle au conseil municipal la délibération 026/2022 du 9 Septembre 2022 concernant la nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant auprès du SIVU Chenil Fourrière de CAUBEYRES afin de représenter la Commune de POMPIEY
En raison du décès de Monsieur Joël VICINI, 3^{ème} Adjoint au Maire, qui était Délégué Titulaire auprès du SIVU Chenil Fourrière de CAUBEYRES, il convient de nommer son remplaçant.

Monsieur le Maire propose Monsieur LARRUE Ludovic, 3^{ème} Adjoint,
Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

Désigne Monsieur LARRUE Ludovic 3^{ème} Adjoint au Maire
En tant que Délégué Suppléant pour représenter la Commune de POMPIEY auprès du SMICTOM.

Composition suite à cette décision :

Délégué titulaire : Monsieur LARRUE Ludovic 3^{ème} Adjoint

Délégué Suppléant : Monsieur ZAÏA René

Fait et délibéré, les, jour, mois et an, pour copie conforme

Le Maire,
de Séance
Monsieur Jean-Pierre SUAREZ

Jean-Claude

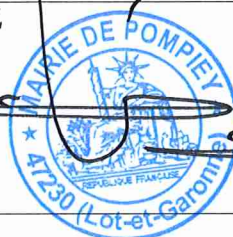
Le Secrétaire

Monsieur ANTONIAZZI

La délibération prise ce jour porte le n° de 020/2024 à 025/2024

Observations des membres présents

<p>M.SUAREZ Maire</p>	<p>Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude Secrétaire de séance</p>



MAIRIE DE POMPIEY -
29, Route de Xaintrailles
47230 POMPIEY

 Tel : 05.53.65.53.73

e . mail : commune@mairiepompiey.fr
www.mairiepompiey.fr

Heures d'ouverture de la Mairie
 Lundi : 8H / 12H - 14H / 18H - Mardi : 14H / 19H - Mercredi : 14H / 18H -
 Jeudi : 8H / 12H - 14H / 18H - Vendredi : 14H / 18H

Liste des Délibérations du Conseil Municipal
Du 31 Mai 2024

Nombre de Conseillers en Exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Pouvoirs : 0

Absents : 0

Date de la Convocation : le 24 Mai.2024

Secrétaire de Séance : Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude

L'an Deux Mille Vingt Quatre

Et le Trente et Un du mois de Mai

Le Conseil Municipal,

dûment convoqué en session ordinaire,

sous la présidence De Monsieur SUAREZ Jean-Pierre, Maire

Ouverture de Séance : 20 h 00

PRESENTS : Monsieur SUAREZ Jean-Pierre, Maire

Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude, Monsieur JANCOVEK David, Adjoint,

M. PASQUALI Éric, Mme RODRIGUEZ Sandra, Monsieur LARRUE Ludovic, Mme SAUBOUA Isabelle, Monsieur ZAÏA René, Mme FLEURY Jocelyne, Conseillers

POUVOIRS : //

EXCUSÉ : //

ABSENT :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Délibération n° 020/2024 du 31 Mai.2024 -

Objet : « Décès d'un Adjoint au Maire - Décision de suppression ou de maintien du poste - modalité de mise en œuvre »

Pour	Contre + abstention	Approuvé/Rejetée (Motif de la décision)
9	0	Approuvé

Délibération n° 021/2024 du 31 Mai.2024 -

Objet : « Élection d'un nouvel Adjoint au Maire suite à décès »

Pour	Contre + abstention	Approuvé/Rejetée (Motif de la décision)
9	0	Approuvé

Nombre de Conseillers en Exercice : 9

Présents : 9

Votants : 9

Pouvoirs : 0

Absents : 0

Date de la Convocation : le 24 Mai.2024

Secrétaire de Séance : Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude

Ouverture de Séance : 20 h 00

PRESENTS : Monsieur SUAREZ Jean-Pierre, Maire

Monsieur ANTONIAZZI Jean-Claude, Monsieur JANCOVEK David, Monsieur LARRUE Ludovic, Adjoint,

M. PASQUALI Éric, Mme RODRIGUEZ Sandra, Mme SAUBOUA Isabelle, Monsieur ZAÏA René, Mme FLEURY Jocelyne, Conseillers

POUVOIRS : //

EXCUSÉ : //

ABSENT :

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Délibération n° 022/2024 du 31 Mai.2024 -

Objet : « Suite à décès, proposition d'un délégué pour la commission « Développement économique ACP Agrinove » Commission d'Albret Communauté »

Pour	Contre + abstention	Approuvé/Rejetée (Motif de la décision)
9	0	Approuvé

Délibération n° 023/2024 du 31 Mai.2024 -

Objet : « Suite à décès, proposition d'un Adjoint au chef de lutte »

Pour	Contre + abstention	Approuvé/Rejetée (Motif de la décision)
9	0	Approuvé

Délibération n° 024/2024 du 31 Mai.2024 -

Objet : « Suite à décès, proposition d'un Délégué Suppléant auprès du SMICTOM »

Pour	Contre + abstention	Approuvé/Rejetée (Motif de la décision)
9	0	Approuvé

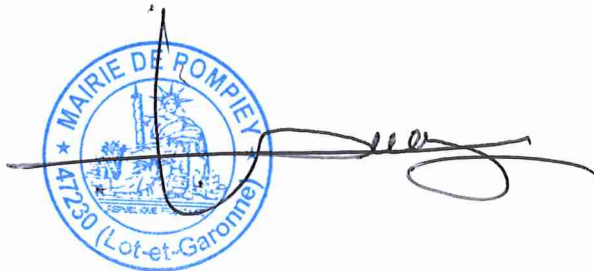
Délibération n° 025/2024 du 31 Mai.2024 -

Objet : « Suite à décès, proposition d'un Délégué Titulaire au SIVU Chenil Fourrière de CAUBEYRES »

Pour	Contre + abstention	Approuvé/Rejetée (Motif de la décision)
9	0	Approuvé

Certifié affiché le 3 Juin 2024

SUAREZ Jean-Pierre, Maire, pour servir et faire valoir ce que de droit



Le Secrétaire de Séance,

ANTONIAZZI Jean-Claude, pour servir et faire valoir ce que de droit

